

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1983)

Rubrik: Société de patronage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

12. Société de patronage

12.1 La situation financière

A l'occasion de la journée annuelle de la Fondation, la Société de patronage a également tenu à Rapperswil son Assemblée des membres, qu'elle réunit tous les quatre ans.

Le président sortant, Herbert Wolfer, a donné une vue d'ensemble de l'évolution financière de la Société de patronage, dont les recettes, transmises à la Fondation, ont été les suivantes:

1978: fr.	302'000.--
1979: fr.	326'000.--
1980: fr.	257'000.--
1981: fr.	248'000.--
1982: fr.	253'000.--

Ces montants se répartissent comme suit:

	1982	1978
- membres individuels	25'000.--	27'000.--
- membres collectifs	8'800.--	7'800.--
- Communes	24'150.--	19'320.--
- Cantons	8'500.--	8'500.--
- Confédération	90'000.--	100'000.--
- Firmes et associations	80'970.--	117'400.--
- Contributions volontaires diverses	7'580.--	21'980.--

Ce sont donc surtout les contributions de l'économie privée et les dons qui ont reculé tandis que les contributions publiques, communes avant tout, ont été légèrement augmentées. Le nombre des membres individuels s'est également accru, grâce notamment à notre action de propagande avec le fascicule: "Qui sommes-nous?".

	1978	1982
Nombre de membres individuels	491	459
Nombre de communes	80	139

Il est réjouissant de constater que le canton d'Argovie, en nous versant désormais chaque année fr. 5'000.--, a rejoint les cantons qui nous accordent une contribution: Berne, Glaris, Luzern, Schwyz et Uri.

Le canton de Zurich nous avait accordé en 1977 une contribution unique de fr. 30'000.-- pris sur le fonds de la Loterie nationale. Il a décidé de nous verser une contribution de fr. 52'000.-- pour l'édition et la publication d'un volume intitulé "Protection du paysage - solutions exemplaires, un encouragement", ce dont nous le remercions sincèrement ici au nom de la Fondation et de la Société de patronage.

La disposition des grandes entreprises privées à soutenir la Société de patronage a semble-t-il baissé. Cela s'explique probablement moins par des résultats économiques peu brillants dans certaines branches que par la préférence accordée par des firmes toujours plus nombreuses au financement d'objets particuliers, ce qui les fait renoncer à soutenir régulièrement des organisations fonctionnant à plein temps et très qualifiées dans leur domaine.

Il importe de rappeler ici que le paysage ne peut pas être sauvegardé selon le "principe de l'arrosoir". La protection du paysage est devenue une tâche permanente, qui doit être assumée beaucoup mieux encore et continuellement, c'est-à-dire dans le cadre de toutes les activités exerçant des effets sur l'environnement. Il faut pour cela l'engagement permanent d'une institution telle que la Fondation, dont la tâche consiste depuis 13 ans à donner des impulsions, à former, à informer à temps, même si les moyens mis à sa disposition sont insuffisants.

12.2 Le nouveau Comité

L'Assemblée des membres a élu à l'unanimité M. Gustav Tobler nouveau président de la Société de patronage et Mme la conseillère nationale E. Kopp (Zumikon) et R. Sprüngli (Wädenswil) à la fonction de nouveaux membres de la Société de patronage. Les autres membres du Conseil - sauf s'ils étaient délégués d'office par les organisations fondatrices - ont également été réélus à l'unanimité. La composition du Conseil de Fondation est désormais la suivante:

- Dr. G. Tobler, vice-président du Conseil d'administration de l'Union de Banques Suisses, Zurich, **président**
- H. Gattiker, directeur de la Ligue suisse du patrimoine nationale, Zurich
- Dr. M. Gloor, anc. directeur général de Nestlé Alimentana SA, La Tour-de-Peilz
- Mme E. Kopp, Conseillère nationale, présidente de la Commune de Zumikon
- Dr. W. Loretan, conseiller national, président de la ville de Zofingue
- Dr. R. Pedrolì, président de la Commission de la protection de la nature CAS, Neuchâtel
- Dr. W.A. Plattner, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature, St-Gall
- Dr. R. Sprüngli, président du Conseil d'administration de Lindt & Sprüngli, Wädenswil
- Dr. R. Stüdeli, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national, Berne
- Dr. H. Wolfer, anc. vice-président de la Maison Sulzer frères SA, Winterthour
- H. Weiss, ing. dipl. EPF, Berne (secrétaire)